

## Compte-rendu de la rencontre-débat de l'action sur l'Itinérance

« Le tourisme : chance ou menace pour le territoire ? »

Samedi 4 juillet 2015 à Roquestéron, 14h00

Lieu : Dans la salle du Foyer Rural, à Roquestéron.

### Résumé des échanges et des discussions

En introduction de la rencontre, un rappel du lien entre la Charte Européenne du Tourisme Durable et les missions du Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur est fait par **Delphine Berlioux**, chargée de mission Tourisme & Culture du Syndicat mixte du PNR.

#### 1. Présentation du projet Itinérance

- **Ivan Martouzet**, administrateur du Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur, présente les objectifs du projet Itinérance et évoque les nombreuses animations qui ont été entreprises ces trois dernières années sous la forme de conférences, débats et carto-parties. Il est souligné que les médias et les habitants en général ne savent pas vraiment ce qu'est le PNR, d'où l'intérêt de démultiplier les interventions du Conseil de développement (CdD) un peu partout sur le territoire.
- **Pour rappel, la finalité du projet est de favoriser le développement d'un écotourisme rural de séjour, et les objectifs du projet sont, d'une part, identifier, répertorier et valoriser les ressources tant patrimoniales, culturelles et sportives, qu'économiques ; et d'autre part, de participer à la mise en réseau des acteurs du tourisme du territoire.**

#### 2. Présentation de la Carte interactive des Préalpes d'Azur

- **Nicolas Cucchietti**, stagiaire du Conseil de Développement pour le projet Itinérance, aborde la notion de « libre » : le terme est utilisé par les médias depuis peu de temps pour faire référence à l'ouverture des données (OpenData). Tout logiciel dit libre est déclaré comme étant utilisable et modifiable librement. Les logiciels libres ont connu un développement exponentiel ces vingt dernières années, et sont de plus en plus nombreux et connus mondialement (Wikipédia, Libre Office, Ubuntu, etc.)
- **Dans un esprit de créer une trousse à outils utilisable librement par tous les acteurs économiques du territoire, le Conseil de Développement a ainsi fait le choix d'utiliser un logiciel libre pour répondre aux objectifs du projet Itinérance. Ce logiciel libre se nomme OpenStreetMap.org (OSM), il s'agit d'un outil de cartographie participative utilisable par tous et pour tous. Sur la base de ce logiciel collaboratif, le CdD a développé un outil de visualisation des données collectées par OSM à l'échelle du PNR nommé « Carte interactive des Préalpes d'Azur ».**

- **Nicolas Cucchietti présente rapidement la démarche pour se rendre sur la Carte interactive, comment naviguer dessus, et comment y contribuer très simplement en se créant rapidement un compte « contributeur » sur OpenStreetMap.org. Il rappelle également que l'habitant-contributeur est accompagné dans sa démarche via l'organisation de cartoparties thématiques, mais aussi grâce à un guide d'initiation édité spécialement par le CdD pour contribuer à la Carte interactive des Préalpes d'Azur. Ce guide est téléchargeable gratuitement sur le site du CdD ([www.cddpnro6.org](http://www.cddpnro6.org)), rubrique Documentation TD.**
- **Danielle Chabaud, Maire de Roquestéron, évoque la difficulté qu'elle a rencontrée à utiliser l'outil OpenStreetMap.org en raison d'une configuration informatique qui ne lui permettait pas d'utiliser certaines fonctionnalités disponibles en français. Il est rappelé qu'OpenStreetMap.org et les logiciels libres en général sont en développement perpétuel, et qu'un problème comme celui-ci peut éventuellement être réglé en sollicitant la communauté OpenStreetMap.org. En effet, OpenStreetMap est une communauté, un projet, avant même d'être une immense base de données. Ce sont de simples citoyens qui contribuent à l'amélioration du logiciel, et à l'enrichissement de la base de données.**

### **3. Enseignements en cours d'expérimentation sur l'itinérance**

- À travers les nombreux événements qu'il a organisés durant trois années d'expérimentation sur l'itinérance (le projet a été lancé en novembre 2012 à La Penne), le CdD a réuni un public divers – habitants, acteurs et institutions – pour débattre autour de la question du tourisme sur le territoire. Quelques thèmes majeurs ont alimenté les discussions.

#### 1. Les pratiques touristiques sur le territoire :

L'**excursionnisme** apparaît comme une tendance majoritaire, c'est une pratique subie alors que le souhait général est de voir se développer un tourisme de séjour. Les causes sont certainement en partie à rechercher du côté des infrastructures d'accueil touristique dont le nombre et/ou la qualité ne parviennent pas à retenir les visiteurs. Une autre raison peut être le déficit de notoriété du territoire au delà de la Côte d'Azur. Des pistes d'actions pour inverser la tendance se trouvent certainement dans l'amélioration des structures d'accueil et de la connaissance des richesses du territoire.

Les visiteurs sont essentiellement attirés par les **activités de pleine nature**. Or cette nature est fragile, il est donc important de maîtriser ces flux touristiques afin de la préserver. Par ailleurs, le territoire aurait aussi « intérêt » à mettre en valeur et faire connaître son patrimoine culturel qui est également très riche afin de diversifier le profil de ses visiteurs.

#### 2. Les services offerts sur le territoire :

La tendance est nettement à la diminution de leur nombre. **Épiceries, structures d'hébergements et de restauration disparaissent plus souvent qu'elles n'apparaissent**. Une piste d'action pourrait être la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des communes pour l'ouverture de structures d'accueil palliant celles ayant fermé. L'évolution de la demande doit également inciter les acteurs du territoire à s'y adapter : la mise en place d'un réseau de locations de vélos électriques, ou encore celle d'un service de portage de bagages pour les visiteurs itinérants sont, par exemple, des solutions qui pourraient être envisageables.

Un autre point fréquemment soulevé est celui du **manque d'entretien des chemins de randonnée**. L'organisation de chantiers d'entretien collectifs bénévoles est souvent évoquée comme possible piste d'action. En plus de restaurer les chemins, cela permet de créer du lien entre les habitants et pourquoi pas entre habitants et visiteurs.

### 3. La présence de la population sur le territoire :

On assiste sur le territoire à une **augmentation du nombre de résidences secondaires**, et le développement touristique du Parc ne peut s'envisager sans celui d'un tissu économique local propre au territoire. Les visiteurs sont en attente d'un **territoire vivant**, c'est-à-dire habité par de « vraies » personnes qui vivent, habitent et travaillent sur place, et maintiennent dans les villages un art de vivre authentique.

## 4. Débat « *Instaurer un Ecotourisme rural de séjour sur le PNR* »

- **Bertrand Ollivier**, co-président du Conseil de Développement du Pays Vallées d'Azur Mercantour, propose la mise en place d'une politique de coordination territoriale. Les institutions intervenant dans le tourisme ne connaissent pas suffisamment le territoire et ses difficultés, et semblent ne pas y prêter suffisamment attention.
- Trop souvent les communes élaborent et mettent en œuvre des « stratégies » touristiques sans lien avec leurs voisines. L'exemple de l'usage des berges de l'Estéron à Roquestéron et Roquestéron-Grasse est cité.
- **Delphine Berlioux** aborde la notion de télétravail : il faut apporter les moyens de permettre aux personnes résidant sur le territoire de travailler à distance → cela passe notamment par l'amélioration significative du réseau internet et mobile sur les zones concernées. Le télétravail est une des solutions qui peuvent contribuer à maintenir et dynamiser le tissu économique local.
- **Bertrand Ollivier** rebondit sur la question en apportant une solution à l'insuffisance des capacités d'accueil touristique et à l'augmentation croissante des résidences secondaires : il s'agirait de créer une plate-forme interactive spécifique au territoire qui aurait pour but de mettre en réseau les propriétaires de résidences secondaires et les visiteurs en recherche d'un logement pour une courte durée → cette plate-forme remplirait en quelque sorte la fonction de conciergerie.
- **Ismaël Ogez**, Maire de Briançonnet, présente très brièvement le cas de l'auberge communale de Briançonnet qui est actuellement en recherche de financements pour remise aux normes. La comparaison est faite avec l'hôtel-restaurant de Roquestéron que les propriétaires actuels sont en train de vendre. « La demande est là, bien présente, mais le manque de structures d'hébergements crée un cercle vicieux » puisque les visiteurs se retrouvent contraints de partir ailleurs. Ainsi, l'absence de visiteurs sur les voies de l'itinérance entraîne une absence de volonté des pouvoirs publics de les entretenir pour des raisons économiques : les sentiers pédestres sont de moins en moins bien entretenus, ce qui renforce la décision des visiteurs à ne pas s'arrêter plusieurs jours sur le territoire.
- **Daniel Lequeu**, président du Comité Départemental de Tourisme Equestre, présente ensuite son projet de ferme équestre à Caussols qui n'a pas obtenu les autorisations et permis nécessaires. Il exprime son mécontentement vis-à-vis des pouvoirs publics qui refusent

inutilement l'implantation d'activités économiques qui n'entravent pas à la préservation des richesses du PNR mais qui, au contraire, y contribuent.

- **Delphine Berlioux** rappelle que la quantité de structures d'accueil est bien moins importante que la qualité de ces derniers : en effet, dans le milieu touristique, « une mauvaise qualité est plus néfaste que de ne rien créer sur le territoire car une mauvaise image des services offerts engendre une mauvaise image de ce territoire ».

## 5. Débat « Maitriser la surfréquentation touristique en bordure de l'Estéron »

- En parlant de la surfréquentation qui existe en bordure de l'Estéron, et en particulier au niveau des clues, **Alexis Argentier**, conseiller municipal de Roquestéron, souligne l'urgence d'aménager des parcs de stationnement à proximité des sites touristiques et notamment des clues, ce qui permettrait par ailleurs de limiter le nombre de places, et de faire effectuer régulièrement des contrôles par les agents assermentés.
- **Bertrand Ollivier** propose la création de panneaux d'informations événementielles à proximité directe des clues et des sites à forte fréquentation touristique afin d'inciter les visiteurs à découvrir autre chose que les plaisirs de la baignade en eau douce → cela donnerait un peu plus de chances aux villages environnants de recevoir des visiteurs dans le cadre de manifestations sportives, culturelles et festives.
- **Alexis Argentier** rappelle l'importance de la pratique du canyoning sur le territoire, l'Estéron est l'un des premiers sites de canyoning d'Europe par le nombre de pratiquants et de sites. Ces amateurs de canyoning pensent avant tout au canyoning et ne mesurent pas forcément l'importance des autres activités de pleine nature : randonnées, vol libre, spéléologie et autres types d'activités (découverte des patrimoines culturels, architecturaux, etc.). Il en est de même pour les professionnels de sports d'eau douce qui s'approprient bien souvent les lieux les plus prisées pour les prestations qu'ils proposent aux visiteurs sans apporter une quelconque valeur économique pour le territoire.
- Ceci amène la question du changement de comportement du visiteur. Il semble que, au moins sur le territoire, les visiteurs soient moins multi-activité qu'autrefois. Hier, on venait séjourner sur un territoire pour le découvrir en y pratiquant des activités diverses, il semble qu'aujourd'hui, notamment concernant le canyoning, le territoire ne représente qu'un « spot » parmi d'autres pour un visiteur consommateur mono-activité.

## 6. Débat « Le tourisme est-il une chance ou une menace pour le territoire ? »

- Les habitants du territoire semblent sous-estimer les opportunités de développement économique que peut générer le tourisme de séjour pour leur territoire.
- La culture et les mentalités des zones rurales de montagne comme celles des zones résidentielles récentes semblent ne pas encore ouvertes à l'accueil des visiteurs et touristes, et sont encore éloignées de celles que peuvent attendre un touriste. Ce dernier est souvent encore très mal vu par bon nombre de résidents, même pour ceux qui ne sont finalement présents que les week-ends et durant les vacances.
- La spécificité, la convivialité de la vie de village se perdent, les nouveaux arrivants ne manifestent souvent aucun intérêt pour le terroir qui les accueille ce qui contribue à

"banaliser" le mode de vie alors que le visiteur est à la recherche d'authenticité et d'art de vivre sans tomber dans le « folklorisme » pour autant.

- **Delphine Berlioux** évoque une politique d'accueil du nouvel arrivant qui a été mise en place il y a quelques années par un PNR sur son territoire. Il est possible que la création d'un dispositif comme celui-ci contribue au changement de mentalités. Notamment en permettant une réappropriation du terroir culturel par les habitants et de casser l'image d'un territoire où il n'y a rien à voir/à faire. Ceci passe par de l'information et de la formation au territoire (histoire, architecture, etc.) dirigée vers les habitants.
- Un « écotourisme rural de qualité » ne peut se concevoir qu'adossé à un territoire vivant dont le tissu économique est dynamique et qu'il contribue à renforcer.

En conclusion, **Delphine Berlioux** mentionne que le Parc est candidate au **programme « Espace Valléen »** qui doit permettre de mobiliser des fonds européens pour la mise en œuvre d'un projet de territoire touristique basé sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels.

Enfin, **Nicolas Cucchietti rappelle que le CdD a élaboré un questionnaire visant à faire un état actuel du tourisme et à recueillir des pistes d'actions qui viendront alimenter un bilan de l'expérimentation sur l'itinérance lancé en 2012 par l'association.** Il est recommandé à chaque acteur du territoire des Préalpes d'Azur de le remplir afin de faire ressortir les avis d'un maximum de personnes sur les aménagements dont le territoire a besoin. Ce questionnaire est accessible en ligne sur la page d'accueil du site du CdD ([www.cddpnro6.org](http://www.cddpnro6.org)) jusqu'à début septembre.

La rencontre s'est achevée sur le partage d'un petit buffet convivial de produits du terroir.

Roquestéron, le 4 juillet 2015.